

EXPOSITION : « LA QUALITE DES COURS D'EAU NOUS APPARTIENT »

Nos rivières en bon état !

La qualité des cours d'eau nous appartient



La Vie au Piné-sur-Vie

Les acteurs se mobilisent

L'Etat, les élus des collectivités, les associations se mobilisent en faveur de la restauration écologique des cours d'eau. En France, les objectifs européens d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sont déclinés dans des plans d'actions :

- les SDAGE (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux) à l'échelle des grands bassins hydrographiques,
- les SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux) à l'échelle des bassins versants, portés par les Commissions Locales de l'Eau.

Ces documents sont le fruit d'une large concertation entre les acteurs de l'eau. Ils sont déclinés en contrats permettant de programmer les actions sur plusieurs années.

Localement

Dans le cadre du SAGE du bassin versant Vie et Jaunay, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligéron et du Jaunay agit en faveur de la restauration des milieux aquatiques. Les travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Vendée et les collectivités locales.

Les actions visent à :

- restaurer la continuité écologique,
- redonner vie aux cours d'eau,
- préserver les berges,
- préserver et restaurer nos paysages.

sur le bassin versant de la Vie et du Jaunay




www.vie-jaunay.com

Des cours d'eau aux multiples usages



Barrage d'Apremont *Irrigation* *Élevage*

Des cours d'eau et des marais en bonne santé sont le support d'une vie végétale et animale riche et variée. Ils assurent alors le transport et l'écoulement de l'eau, alimentent les nappes, régulent les crues, limitent le réchauffement des eaux et les épurent. Ils permettent ainsi le maintien et le développement d'usages.

Nous avons besoin des rivières

- Elles nous fournissent une eau qui est rendue potable.
- Elles soutiennent la production agricole.
- Elles sont le support de loisirs (pêche, loisirs nautiques).
- Elles offrent un cadre de vie agréable.

Nombre de villes se sont développées autour d'une rivière. Les cours d'eau représentent depuis toujours un axe de développement économique, social et environnemental très important.

Un équilibre à trouver

Si l'homme prend appui sur la rivière pour ses besoins de développement, les aménagements n'ont pas toujours suffisamment tenu compte de sa bonne santé :

- des ouvrages ont été aménagés créant des obstacles à l'écoulement,
- des cours d'eau ont été rectifiés,
- des berges ont été dégradées,
- des paysages ont été modifiés.

Il faut aujourd'hui trouver un équilibre visant à maintenir les usages tout en favorisant la vie dans les cours d'eau.





Pêche de loisir



Saint-Gilles-Croix-de-Vie en 1955

www.vie-jaunay.com

Restaurer la continuité écologique



Chaussée de La Réveillère sur le Jaunay, avant et après travaux. La hauteur du seuil a été diminuée tout en restaurant le canal d'amènée de l'eau à l'ancien moulin.

Notre constat : des obstacles à l'écoulement

Divers ouvrages ont été installés de tous temps sur les cours d'eau pour répondre aux besoins liés aux activités humaines :

- seuils d'anciens moulins permettant d'utiliser la force hydraulique,
- franchissements des cours d'eau (ponts, passages à gués),
- clapets afin de retenir l'eau en été,
- ouvrages de limite de salure des eaux.

Quelles conséquences sur le fonctionnement des cours d'eau ?

- La circulation des sédiments et des espèces (poissons...) est entravée.
- Les milieux de vie de la faune et de la flore se modifient.
- L'écoulement de l'eau est freiné et sa température augmente.
- La qualité de l'eau se dégrade.

Nos actions : restaurer la continuité écologique

Aujourd'hui, il est nécessaire de prendre en compte à la fois le bon fonctionnement des cours d'eau et le maintien des usages associés. Diverses solutions permettent de leur redonner une dynamique d'écoulement plus naturelle : suppression de l'ouvrage quand aucun usage n'est associé, réduction de la hauteur de chute, ou bien si l'ouvrage doit être maintenu, installation d'une passe à poissons...




Obstacle à l'écoulement



Passage à gué de la Blanche du Gravier sur La Vie, avant et après travaux. Les multiples bûches ont été remplacées par deux ponts-cadres.



www.vie-jaunay.com

Redonner vie aux cours d'eau



Le Ligéron avant et après travaux de renaturation

Notre constat : des cours d'eau modifiés

Pour favoriser l'écoulement de l'eau, maîtriser les niveaux d'eau, urbaniser ou optimiser le parcelaire agricole, le tracé et la forme des cours d'eau ont été modifiés, surtout depuis l'après-guerre. Certains cours d'eau ont ainsi été élargis et approfondis (recalibrage), les méandres supprimés (rectification). Ils ont parfois été busés. La présence d'ouvrages en amont peut aussi influencer la forme du cours d'eau : le lit s'élargit par la présence d'une hauteur d'eau constante.

Quelles conséquences sur le fonctionnement des cours d'eau ?

- Le risque d'inondations en aval est augmenté car l'eau circule plus vite.
- La diversité des habitats et des fonctionnalités associées diminue : les zones d'expansion des crues se réduisent ainsi que les zones de reproduction des poissons.
- Le pouvoir d'auto-épuration est limité.

Nos actions : renaturer les cours d'eau

Des actions de renaturation des cours d'eau sont mises en œuvre pour corriger l'impact de ces travaux et leur amener de la diversité :

- recreation de méandres,
- réduction de la largeur du lit,
- apport de matériaux de tailles variées pour reconstruire le fond : sables, graviers, cailloux,
- adoucissement des berges.




La Vie en amont de la chaussée de Gourbeau, avant, pendant et après travaux de renaturation



www.vie-jaunay.com

Préserver les berges



Berge érodée par glissements *Différents dispositifs d'abreuvement sont proposés aux exploitations agricoles du bassin versant.*

Notre constat : des berges érodées

Les berges ont naturellement un tracé mouvant, qui évolue dans le temps suivant les divagations des courants avec une alternance de zones de dépôt de matériaux et d'érosion. Différents facteurs accentuent ces phénomènes d'érosion :

- l'absence de végétation,
- le piédonnement,
- la stabilisation inappropriée (enrochement, alignement de peupliers hybrides qui arrachent la berge lors de leur chute),
- l'action d'espèces introduites en Europe telles que le ragondin, le rat musqué ou l'écrevisse de Louisiane.

Quelles conséquences sur le fonctionnement des cours d'eau ?

- Destruction des habitats de berges.
- Apport de matières en suspension et colmatage du fond des cours d'eau.
- Risques sanitaires pour les animaux, les riverains et les usagers.
- Dégradation de la qualité de l'eau.

Nos actions : préserver les berges

Des actions sont mises en œuvre pour restaurer les berges :

- pose de clôtures et aménagements d'abreuvoirs,
- plantations,
- aménagement d'ouvrages de franchissement,
- régulation des espèces animales exotiques envahissantes.




La Petite Boulogne avant et après travaux. L'aménagement réalisé permet un abreuvement et un passage respectueux du cours d'eau.



www.vie-jaunay.com

Préserver et restaurer nos paysages



Marais du Jaunay

Notre constat : des paysages modifiés

L'émergence de nouveaux besoins a entraîné des modifications paysagères, changeant ainsi le paysage des vallées :

- assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblaiement de zones humides,
- arrachage des haies,
- artificialisation des cours d'eau.

La commercialisation d'espèces végétales exotiques et leur introduction dans les milieux naturels altèrent également le fonctionnement des écosystèmes. Sur les marais littoraux, on retrouve ainsi la Jussie, le Myricophyllum du Brésil ou encore l'égère densa.

Quelles conséquences sur le fonctionnement des cours d'eau ?

- Le risque d'inondations en aval est augmenté car l'eau circule plus vite et les zones humides ne jouent plus le rôle d'éponge.
- Les rivières souffrent encore plus du déficit en eau car elles sont moins soutenues par les nappes d'accompagnement.
- Les fonds des cours d'eau sont colmatés par de fines particules.
- La biodiversité diminue.
- Le transfert des pollutions est accentué et l'épuration par les haies et les zones humides est réduite.

Nos actions : préserver et recréer des espaces tampons

Les marais et autres zones humides, les mares et les haies permettent de réguler le régime des eaux, de les épurer et sont sources de biodiversité.

Des outils sont à disposition des acteurs pour protéger et gérer ces espaces :

- protection des zones humides via le règlement du SAGE, restauration des marais, arrachage des plantes exotiques envahissantes, restauration et création de mares, plantations et plans de gestion des haies.




Mare dans le bocage *Plantations de haies sur talus*



www.vie-jaunay.com